

MOTION DE SOUTIEN AUX FORCES DE L'ORDRE

La société française fait face ces dernières années à une montée en puissance sans précédent des actes d'incivilités, de violence et de criminalité.

Dans ce contexte si difficile, nos forces de l'ordre sont chaque jour confrontées à des situations extrêmes qui mettent en danger leur intégrité physique, comme l'illustrent les attaques inacceptables menés à leur encontre ces derniers mois.

Elles sont également devenues la cible d'une minorité agissante sur les réseaux sociaux soucieuse d'instaurer une forme d'anarchie et d'impunité au sein de la société française, soutenue par une certaine partie de la classe politique à des fins électorales.

Si nous condamnons bien évidemment les rares actes de violence injustifiés commis par certains policiers, nous, membres du conseil municipal des Pennes-Mirabeau :

- Adressons publiquement à nos policiers, nos gendarmes, nos soldats et leur famille un message de soutien indéfectible ;
- Condamnons toute remise en cause de l'action de nos forces de l'ordre et proclamons que nos policiers et nos gendarmes doivent être remerciés, encouragés et montrés en exemple, ces derniers faisant aujourd'hui figure de dernier rempart de la République ;
- Dénonçons les propos intolérables et irresponsables tenus par certains élus conduisant à éroder et entamer une confiance indispensable entre nos forces de l'ordre et le peuple français ;
- Demandons au gouvernement de prendre l'ensemble des mesures nécessaires au rétablissement de l'autorité de L'État, à une protection accrue des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions, et à punir les délinquants avec la fermeté nécessaire.

Le Conseil municipal après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE cette motion de soutien en faveur des Forces de l'Ordre

- SE PRONONCE comme suit :

POUR	:	34 - M. INAUDI ne participe pas au vote
CONTRE	:	0
ABSTENTION	:	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Janvier 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI